

LA BIODIVERSITÉ TERRESTRE DE POLYNÉSIE <<<<<

RAURA'A
ORA
2024-2025

CONCOURS D'AFFICHE DE CAMPAGNE

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Inscriptions :
du 02/09/2024
au 25/10/2024

Le concours s'adresse aux classes :
structures spécialisées, cycle 3, CJA et
collège

Inscriptions et
renseignements :
invasives@environnement.gov.pf



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
FA'ATERERA'A HAU NŌ NĀ
PAPA E TORU O TE HA'API'IRAA



DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ÉDUCATION ET
DES ENSEIGNEMENTS



DIREN
Direction de l'Environnement
de la Polynésie française



PRÉSENTATION DES CONCOURS ORGANISÉS PAR LA DIREN

Dans le cadre de son programme de protection de la biodiversité des îles et atolls de la Polynésie française, la Direction de l'environnement (DIREN) organise en partenariat avec la Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements, (DGEE), deux concours sur le thème de la biodiversité terrestre de la Polynésie française intitulés « **RAURAA ORA** ».

La deuxième édition du concours RAURAA ORA s'adresse aux élèves des structures spécialisées, du cycle 3/CJA et des collèges du privé et du public.

En favorisant le dialogue entre la littérature, l'art, la communication et la culture scientifique, le comité organisateur est heureux de promouvoir la biodiversité et les milieux naturels terrestres auprès du jeune public.

Ces deux concours sont également l'occasion pour les enseignants et les élèves de découvrir ou de redécouvrir le kit éducatif « Vallées et rivières de Polynésie française » qui a été distribué dans chaque établissement du premier et second degré.

<https://www.service-public.pf/diren/partager/kit-educatif-biodiversite-terrestre-de-polynesie-francaise/>



Finalités des concours

1 - Concours d'écriture :

Il invite à écrire une histoire en langue française, anglaise ou en langues polynésiennes.

2 - Concours d'affiche de campagne :

Il invite à réaliser une affiche en langue française, anglaise ou polynésienne, pour sensibiliser à la richesse et à la fragilité de la biodiversité terrestre de Polynésie française.

Pour les élèves, l'écriture d'une histoire et/ou la réalisation d'affiche s'inscriront dans les activités ordinaires de la classe et répondront aux objectifs définis par les programmes.

Les règlements ci-joints définissent avec précision les modalités de productions et de restitution des œuvres.

Les lauréats seront récompensés par de très beaux lots grâce à nos partenaires engagés.

Nous vous souhaitons une heureuse participation !

La participation s'opère en remplissant la fiche d'inscription et en la renvoyant par mail à l'adresse invasives@environnement.gov.pf avec comme objet « Inscription au concours *Rauraa Ora*.
Les participants peuvent s'inscrire jusqu'au 25/10/2024.

FICHE D'INSCRIPTION AUX CONCOURS D'ÉCRITURE JEUNESSE ET / OU
D'AFFICHE DE CAMPAGNE *RAURAA ORA*

Établissement ou école :

Circonscription pédagogique/Commune :

Nom de l'enseignant référent :

Niveau :

Téléphone : (Ecole/Collège/Structure spécialisée) (Enseignant référent)

Adresse mail : (Enseignant référent)

Merci de cocher la ou les cases concernant le ou les concours choisis.

Concours d'écriture jeunesse :

Nombre de projets envisagés :

Concours d'affiche de campagne :

Nombre de projets envisagés :

RÈGLEMENT DU CONCOURS d'AFFICHE DE CAMPAGNE *RAURAA ORA*

AFFICHE TON TALENT !

Dans le cadre de son programme de protection de la biodiversité des îles et atolls de la Polynésie française, la Direction de l'environnement (DIREN) organise un concours « d'affiche de campagne » sur le thème des milieux naturels terrestres de Polynésie française et des espèces qui les composent.

Ce concours s'inscrit dans un objectif de sensibilisation à la richesse et à la fragilité de la biodiversité terrestre de la P.F., et au-delà, à faire des jeunes élèves les acteurs du changement.

Article 1 – Organisation du concours

Le concours d'affiche de campagne *Rauraa Ora* est organisé par la DIREN, en partenariat avec la Direction de l'Éducation et des Enseignements (DGEE) avec le soutien de *BioConsulting*.

Article 2 – Publics du concours

Article 2.1. Ce concours est ouvert aux catégories scolaires suivantes :

- Structures spécialisées,
- Cycle 3 /CJA,
- Collège.

Peuvent participer tous les établissements publics et privés, relevant du ministère de l'Éducation, (MEE). L'inscription est obligatoire (cf. article 5)

Article 2.2. Un même établissement peut faire participer plusieurs classes.

Article 3 – Forme et nature

Article 3.1. Les productions doivent se conformer aux caractéristiques suivantes :

- Format PDF - A3 - Portrait - (29,7 x 42 cm),
- Technique : Dessin traditionnel (crayon, feutre, peinture...), collage photo, ou dessin numérique,
- Contenu :
 - ✓ Texte,
 - ✓ Images à caractère artistique et/ou scientifique,
 - ✓ Slogan (pour partager une connaissance sur une espèce, un milieu naturel unique et précieux...)

Article 3.2. L'affiche de campagne sera réalisée par les élèves, au sein de la classe avec l'aide de l'enseignant.

Article 3.3. L'affiche de campagne pourra être en langue française, anglaise ou *reo ma'ohi*.

Article 4 – Les critères d'admissibilité des productions soumises au jury

Article 4.1. Les productions résulteront d'une écriture individuelle, de groupe (2 à 5 élèves) ou de classe entière.

Article 4.2. Les productions devront aborder un des thèmes suivants :

- La biodiversité terrestre (espèces endémiques¹, indigènes² et envahissantes³),
- Les milieux naturels terrestres (falaises, littoral, marécages, rivières, landes sèches, forêts).

Article 4.3. Les organisateurs du concours ne pourront retenir d'œuvres dont on ne peut clairement identifier les auteurs et la provenance.

Doivent donc être mentionnés les éléments suivants :

- Le nom de l'école ou de l'établissement,
- La localisation (commune, île),
- Le ou les auteurs,
- La date de la réalisation.

Article 5 – Déroulement du concours

Article 5.1. Inscriptions :

Les participants s'inscrivent avant le **25/10/2024**.

Cette inscription est obligatoire pour la participation au concours. Elle est effectuée par un enseignant référent.

Elle s'opère en remplissant la fiche d'inscription qui devra être renvoyée par mail à l'adresse invasives@environnement.gov.pf avec comme objet « Inscription au concours d'affiche de campagne *Rauraa Ora* ».

Article 5.2. Envoi des productions

Les participants au concours devront envoyer leurs productions à l'adresse mail suivante : invasives@environnement.gov.pf ou être déposées à l'accueil de la DIREN (Immeuble TNTV, quartier de la Mission) avant le **26/03/2025** (délai de rigueur).

Article 6 – Composition du jury et publication du palmarès

Article 6.1. Jury

Le jury sera composé de professionnels de l'Environnement, de l'Enseignement et de la Communication.

Ce jury sera chargé de sélectionner 10 projets qui seront soumis au vote du public qui comptera pour 20% dans le classement final.

Article 6.2. Critères de sélection

Les affiches seront évaluées selon les critères suivants :

- Respect du format et lisibilité (Affiche format A3 – Lisibilité du slogan et des illustrations),
- Respect de la thématique,
- Originalité de la production,
- Présence d'un slogan marquant en lien avec la thématique,
- Cohérence entre l'illustration et le slogan,

¹ Espèce qui existe spontanément (sans intervention humaine) sur une zone restreinte (ex. le monarque, oiseau endémique de Tahiti)

² Espèce qui existe spontanément (sans intervention humaine) sur une large zone géographique (ex. le purau ou naupata)

³ Espèce introduite volontairement ou non par l'homme qui prolifère dans les milieux naturels (ex. le miconia en Polynésie française)

- Qualité, soin et esthétique apportés à la réalisation,
- Équilibre et harmonie de la composition.

Article 6.3. Palmarès

Il sera attribué un prix aux 3 lauréats des catégories suivantes :

- Structures spécialisées,
 - Cycle 3 /CJA,
 - Collège.
- Les lots qui viendront récompenser les lauréats seront nombreux :
- Jumelles d'observation,
 - Sorties pédagogiques en milieu naturel,
 - Livre,
 - Kits éducatifs...
- Un kit éducatif « Vallées et rivières de Polynésie française » sera remis à chaque enseignant ayant encadré un groupe de lauréats.

Article 6.4. Annonce des lauréats

Les lauréats seront contactés par la DIREN.

Les noms des gagnants et leurs projets seront publiés sur la page Facebook de la DIREN durant la **semaine du 12 mai 2025**.

Article 6.5. Cérémonie des lauréats

Une matinée dédiée sera organisée le **jeudi 22 mai 2025 à la DGEE** afin de présenter officiellement les lauréats. Grâce au soutien de nos partenaires, une remise de lots sera effectuée ce jour.

Article 7 - Le suivi du concours

Article 7.1.

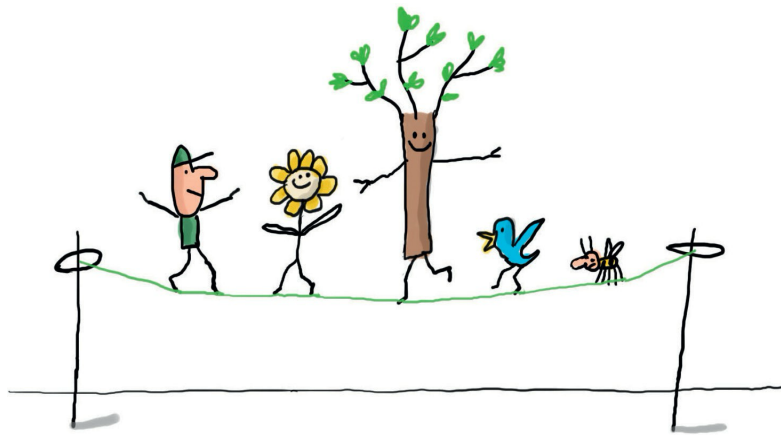
Les participants acceptent que leur œuvre puisse être librement utilisée par la DIREN et la DGEE pour des actions de communication portant sur le concours et sur la biodiversité. **Les projets présentés doivent être libres de tout droit de propriété intellectuelle.**

Article 7.2. Les productions originales pourront être récupérées par les lauréats à partir du **10/06/2025** auprès de la DIREN.

Article 7.3. La participation au concours implique l'entière acceptation du présent règlement. Tout cas non décrit par le présent règlement sera tranché par l'organisateur.

FICHE CONSEIL

Comment créer une **affiche de campagne** qui explique pourquoi il est important de protéger la **biodiversité** ?



ACTIVITÉ 1

+ DÉFINIR LES TERMES : AFFICHE DE CAMPAGNE – SLOGAN

Répartissez les mots à définir entre les différents groupes.

Les élèves travaillent avec un dictionnaire des synonymes.

Proposez une synthèse en groupe classe.

Stabilisez les définitions au tableau : il est important que les élèves comprennent les mots utilisés pour répondre aux objectifs de l'affiche.

Quelques propositions (*Dictionnaire Larousse*)

Slogan :

- Brève formule frappante lancée pour propager une opinion, soutenir une action.
- Phrase publicitaire concise et originale, conçue en vue de bien inscrire dans l'esprit du public le nom d'un produit, d'une firme.

Demandez aux élèves laquelle de ces deux propositions s'applique le mieux à leur projet (la première puisqu'il s'agit de soutenir une action).

Explicititez, avec les élèves les mots de « formule » et « frappante ». Retenez aussi dans la seconde définition l'idée d'originalité, et de la nécessité de « s'inscrire dans l'esprit du public ».

Il s'agit donc d'une phrase marquante qui va interpeller un large public et inciter le lecteur à protéger la biodiversité.

Affiche :

Feuille écrite ou imprimée placardée dans un lieu public et portant une annonce officielle, publicitaire ou propagandiste, à laquelle une image peut être associée.

En campagne :

Entreprise (ici écologique) de durée déterminée, ayant un but de propagande.

EXPLICITEZ le mot **propagande** : on retiendra le sens de propagation, défense d'une idée, d'une valeur.

Rechercher des slogans publicitaires connus

Afin d'illustrer ces définitions, DEMANDEZ aux élèves de rechercher des slogans publicitaires qu'ils connaissent :

Quelques exemples :

Danette – Tout le monde se lève pour Danette ! Lion – Réveillez le lion qui est en vous.

Nike – Just do it.

Salakis – Au bon lait de brebis.

Panzani – Des pâtes, oui, mais des Panzani Gifi – Gifi, des idées de génie...

Cette recherche permet aux élèves de comprendre que le slogan qu'ils doivent inventer pour défendre la biodiversité doit être une phrase courte, percutante, facile à mettre en mémoire.

ACTIVITÉ 2

+ PROVOQUER UNE RÉACTION SENSIBLE. GÉNÉRER UN SECOND DEGRÉ D'ANALYSE.

Demandez aux élèves de **REAGIR** aux slogans ci-dessous extraits de « la marche du siècle pour le climat » le 16 mars 2019 à Paris (blog de Renée Piettre) – (*Pour le CLIMAT – source : MEDIAPART*).

Ces slogans appellent une **interprétation**, un **second niveau de lecture**. L'objectif est ici de toucher la sensibilité des élèves, de leur montrer combien une phrase, comme celle qu'ils vont imaginer, peut interpeller et tout dire en très peu de mots.

Consigne : **EXPLIQUEZ** ce que vous comprenez de ces slogans

Slogans proposés dans le cadre d'une lecture/interprétation :

- ➔ Je n'entends plus l'ours, le renard et la belette / Je ne les entends plus chanter.
- ➔ Rends-moi mon futur.
- ➔ On a deux étoiles, pas deux planètes.
- ➔ Je croyais au génie humain.
- ➔ Homo detritus.
- ➔ On n'a pas de planète B.
- ➔ Échec et climat.
- ➔ Pas de nature pas de futur.

- ➔ Mieux vaut planter que se planter.
- ➔ Pas de nature, pas de culture.
- ➔ On ne veut pas d'un 7e continent de déchets.
- ➔ Nous sommes tous les futurs réfugiés climatiques.
- ➔ Butineurs contre bétonneurs.
- ➔ Ta planète, tu la veux bleue ou à point ?
- ➔ Vive le vert de terre
- ➔ (Gaston Lagaffe) M'enfin, climat on attend quoi ?
- ➔ (Capitaine Haddock) Mille milliards de mille sabords, l'écologie d'abord !
- ➔ (Obélix) Ils sont fous ces humains !

➕ PROPOSEZ UNE DISCUSSION EN CLASSE ENTIÈRE

PARTAGEZ en classe entière votre ressenti : comment réagissez-vous à la lecture de ces slogans ?



LAISSEZ les élèves expliquer, interpréter, argumenter.

Cet échange est une étape **tremplin**. Elle leur permet de **comprendre le message que porte le slogan** qu'ils vont imaginer.

Des éléments d'analyse :

Le public que je vise	
L'objectif de mon affiche	
Le sujet dont je parle	
L'élément que je veux mettre en avant (animal, plante, action...)	
L'émotion que je veux générer : espoir- indignation – tristesse – joie...	
L'expérience sur le terrain que j'ai vécue qui me sert d'inspiration	
La partie de l'article rédigé par la classe qui me sert de support	
La photo que je veux choisir (ou dessin)	
Les mots que je veux voir figurer dans le slogan	
Le slogan que j'ai imaginé	
En quoi ma création est-elle une affiche de campagne (engagement, lutte pour une idée, une action, diffusion)	